



Lausanne, le 7 avril 2025

Fédération syndicale SUD

Pl. Chauderon 5 - 1003 Lausanne

tél. 021 / 351 22 50

e-mail info@sud-vd.ch

site www.sud-vd.ch

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les bibliothécaires scolaires souhaitent avoir voix au chapitre !

Les bibliothécaires scolaires doivent affronter des modifications profondes de leur travail.

L'employeur public augmente insidieusement les tâches des bibliothécaires scolaires du Canton depuis plus d'une année en voulant imposer, par un nouveau cahier des charges, des changements qui accroissent considérablement leur charge de travail.

L'employeur public veut imposer à un personnel déjà en sous-dotation des missions supplémentaires dans le domaine de l'encadrement et des animations scolaires, missions qui revêtent une incontestable dimension pédagogique. En même temps, il ne reconnaît pas ces tâches spécifiques et refuse naturellement de leur apporter la classification et le salaire qu'elles devraient entraîner, alors que ce personnel est au bénéfice d'un Bachelor HES, complété par un CAS-HEP Vaud, formation complémentaire exigée pour ce type de postes.

Alors que les bibliothécaires s'étaient battues et avaient obtenu des garanties au niveau de l'engagement de professionnel·les diplômé·es, la pénibilité et le manque d'attractivité salariale actuels des postes ont grandement fragilisé cette profession. L'employeur public ouvre désormais des postes à un personnel non certifié, un retour en arrière qui les pousse à réagir.

En date du 7 novembre 2024, un collectif de bibliothécaires scolaires et notre syndicat SUD ont interpellé le Directeur général de l'enseignement obligatoire (DGEO) pour engager un dialogue sur cette situation difficile et y trouver des solutions pertinentes.

Le Directeur général de la DGEO, M. Cédric Blanc, n'a visiblement pas trouvé le temps de répondre à notre interpellation, aggravant ainsi la situation du secteur des bibliothèques scolaires. Ce silence n'est pas recevable pour nous. Il vient couronner une attitude générale autoritaire de l'employeur public responsable en cette affaire.

Il faut rappeler que les modifications essentielles dans l'exercice et l'organisation du travail posent des problèmes évidents de surcharge et de pénibilité aux professionnel·les concerné·es. Or, les bibliothèques et notamment les bibliothèques scolaires vivent déjà une situation d'austérité et de manque de moyens en personnel. La décision d'y introduire de nouvelles missions sans reconnaissance ni concertation pèse sur les salarié·es.

Comme le Directeur général de la DGEO a jusqu'ici opposé le silence à notre demande de problématisation, de dialogue et de recherche de solutions, nous avons pris la décision d'aller chercher sa réponse au siège même du Département de l'éducation et de la formation professionnelle (DEF).

Une délégation de bibliothécaires scolaires et de représentants syndicaux de SUD se rendra donc au DEF (rue de la Barre 8) le mercredi 9 avril 2025 à 15h pour recevoir la réponse de la DGEO, avec un rendez-vous pour ouvrir les négociations ou cas échéant, pour remettre à M. le Chef du Département Frédéric Borloz le courrier actualisé et complété que nous avons envoyé à M. le Directeur général Cédric Blanc, si ce dernier persiste à ne pas nous répondre.